

# LA SIDRA

## DE LA SEMAINE

**SOUCCOT**

 JEUDI 23 & VEND. 24 SEPT. 2010  
 15 & 16 TICHRI 5771

**CHEMINI ATSERET**

 JEUDI 30 SEPT. & VEND. 1<sup>ER</sup> OCT. 2010  
 22 & 23 TICHRI 5771

**CHABBAT BERECHIT**

 SAMEDI 2 OCT. 2010  
 24 TICHRI 5771
44<sup>e</sup> année

3

## EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

### Au pays de Souccot

Unité, joie et confiance. Ce pourrait être la devise d'un pays où le bonheur est la règle, une de ces devises gravées au fronton des bâtiments publics pour montrer à tous que, en ce lieu, c'est une certaine vision du monde que chacun s'applique à mettre en pratique. Dans le calendrier juif, c'est le «pays» de Souccot, de Chemini Atsérèt et de Sim'hat Torah – le deuxième versant des grandes fêtes de Tichri. C'est que ce mois est décidément comme un grand voyage qui nous donnerait à découvrir tous les secrets inespérés d'une terre de merveilles. Après la grandeur et la puissance de Roch Hachana et de Yom Kippour, c'est un nouveau joyau qui nous est offert. D'une certaine façon, les trois mots «unité, joie et confiance» sont les éclats de lumière qu'il produit. Et nous prenons alors conscience que cette lumière nous est familière, qu'elle nous emplit d'une sérénité que les temps avaient pu parfois obscurcir.

L'unité est d'abord dans la Soucca qui nous réunit tous, sans distinctions ni exclusive, entourés de parois et d'un toit matériellement si fragiles et spirituellement si invincibles. Elle est aussi dans le Loulav, ce bouquet de plantes qui affirme avec tant d'assurance, par sa seule existence, que les différences entre les hommes ne peuvent jamais les séparer. La confiance est tou-

jours présente parce que, lorsque l'unité est là, chacun révèle le meilleur de lui-même. Chacun devient un être plus grand, plus complet.

Avoir confiance en D.ieu, et donc en l'avenir, dans une fragile cabane de branchages, cela peut sembler une gageure. C'est la beauté de Souccot. La pérennité n'est pas toujours due à ce que l'on croit et la fragilité n'est pas obligatoirement son contraire. Dans le mot «confiance», n'y a-t-il pas aussi le mot «foi» ?

Mais tout cela ne trouverait peut-être pas sa concrétisation si la joie ne grandissait pas jour après jour. Car c'est bien ainsi que la période avance. La joie, pure, indépassable, est née dès la fin de Yom Kippour, avec la certitude que D.ieu, cette année encore, a pardonné. Elle s'est affirmée dans les jours qui ont suivi avec les préparatifs de Souccot. Elle s'exprime dans l'allégresse générale de la fête. Elle explose littéralement quand arrive Sim'hat Torah – la «joie de la Torah». Y a-t-il une plus belle idée ? Se réjouir avec la Torah que D.ieu a donnée à chacun de nous, quel qu'il soit. Et cette joie infinie va loin. Continuation, par d'autres voies, de l'œuvre accomplie depuis Roch Hachana, elle nous ouvre à toutes les bénédictions Divines pour cette nouvelle année. Et à la plus grande d'entre elles : la Délivrance véritable et complète.

## VIVRE AVEC LA PARACHA

 Adapté  
 d'un discours  
 du Rabbi  
 de Loubavitch

### Souccot Se réjouir ensemble

#### Nos invités de Souccot

Le Zohar nous enseigne que les invités que nous recevons à Souccot incluent non seulement ceux qui prennent physiquement part à nos repas de fêtes mais également des invités qui viennent du royaume spirituel : les sept *Ouchpizine* («invités honorés») qui sont Avraham, Its'hak, Yaakov, Moché, Aharon, Yossef et le Roi David.

En outre, le précédent Rabbi enseigne que nos Souccot sont aussi visitées par les *Ouchpizine* hassidiques : le Baal Chem Tov, là, le Maguid de Mézéritch, là, Rabbi Chnéour Zalman, là, Rabbi Dov Ber, ici, Rabbi Mena'hem Mendel, là Rabbi Chmouel et là le Rabbi Chalom Dov Ber.

Bien que ces *Ouchpizine* visitent notre Souccah ensemble chaque jour de la fête, l'influence de l'un d'entre eux est particulièrement dominante un certain jour de la fête et ses qualités nous enseignent des leçons à appliquer dans notre service divin.

#### Les invités du premier jour : Avraham Avinou et le Baal Chem Tov

Les invités du premier jour partagent certaines caractéristiques. Chacun d'entre eux initia une nouvelle étape dans la relation entre l'homme et

#### Horaires d'entrée et sortie de SOUCCOT

##### PARIS — ILE DE FRANCE

 1<sup>er</sup> soir : 19h 31 • 2<sup>ème</sup> soir : (après) 20h 34

##### Horaires d'entrée de Souccot en PROVINCE

	1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir		1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir		1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir
Strasbourg	19.10/20.12		Bordeaux	19.42/20.42		Grenoble	19.17/20.17	
Lyon	19.20/20.21		Toulouse	19.34/20.33		Montpellier	19.25/20.24	
Marseille	19.18/20.17		Nice	19.11/20.10		Lille	19.29/20.33	
			Nancy/Metz	19.16/20.19		Nantes	19.46/20.48	

#### Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT 'HOL HAMOED SOUCCOT

##### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : (avant) 19h 26 • Sortie 20h 30

##### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	19.05	Bordeaux	19.39	Grenoble	19.14
Lyon	19.17	Toulouse	19.30	Montpellier	19.21
Marseille	19.15	Nice	19.07	Lille	19.24
		Nancy/Metz	19.11	Nantes	19.42

à partir du dimanche 19 sept. 2010

 Heure limite du Chema : 10h38 Pose des Téléphones : 6h30  
 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 sept. (15 Tichri)


Articles et contenu réalisés par le

**BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

 chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr  
 Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

 Association reconnue d'Utilité Publique  
 habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

Dieu. Avraham fut le fondateur de la foi juive et le Baal Chem Tov du mouvement 'hassidique. En outre, tous deux voyageaient de lieu en lieu pour révéler la Présence Divine dans le monde. Avraham fit en sorte que tous les voyageurs qu'il rencontrait invoquent le Nom de Dieu. De même, le Baal Chem Tov rechercha les gens simples. Il les interrogeait sur leur santé, leur travail etc. pour pouvoir obtenir d'eux la réponse pleine de gratitude : «Barou'h Hachem» (Que Dieu soit béni) ! Il démontrait ainsi que la Divinité fait partie des dimensions les plus matérielles de notre existence.

### Les invités du second jour : Its'hak Avinou et le Maguid de Mézérith

Les caractéristiques partagées par ces deux invités sont évoquées allusivement dans le verset : «N'abandonne pas ton endroit». Contrairement aux autres Patriarches, Its'hak ne quitta jamais Erets Israël. De la même façon, le Maguid, une fois qu'il assumait la direction du mouvement 'hassidique, ne quitta jamais Mézérith. L'essence de chacun est son cœur juif. C'est cela, et aucun lieu géographique, qui constitue le véritable lieu de séjour de l'individu et qui définit son être. Mais se concentrer sur sa propre place ne diminue pas la signification des autres. Car la révélation d'une puissante lumière influence et éclaire des lieux très éloignés.

### Les invités du troisième jour : Yaakov Avinou et Rabbi Chnéour Zalman

Ces deux invités sont particulièrement associés à l'étude de la Torah. La Torah décrit Yaakov comme «un homme simple, résidant dans les tentes» – les «tentes de Chem et Ever», les maisons d'étude d'alors.

Le lien de Rabbi Chnéour Zalman et l'étude de la Torah se lit dans son nom : *Chnéour* qui peut être lu : «*Chné Or*» : deux lumières, allusion aux lumières de la dimension révélée de la Torah et de sa dimension cachée, mystique. Ces deux modes de lumière spirituelle émanent des deux œuvres de Rabbi Chnéour Zalman : le Choul'han Harou'h et le Tanya. De fait, chacun a sa part dans la Torah et ce lien doit s'exprimer dans notre conduite quotidienne.

### Les invités du quatrième jour : Moché Rabénou et Rabbi Dov Ber

Ils sont également associés à l'étude de la Torah. Moché «reçut la Torah au Sinaï et la transmit» à tout le Peuple Juif. Le lien de Moché à la Torah a deux aspects : a) il la communiqua au Peuple Juif et b) il l'interpréta, développant l'approche de l'argumentation dans la loi de la Torah. Comme Moché, Rabbi Dov Ber transmit et interpréta. Il développa les idées de la 'Hassidout, les expliquant, permettant de les interioriser et de les saisir intellectuellement.

Ces *Ouchpizine* et leur service Divin montrent que chacun a un lien, non seulement avec les fondements de l'étude de la Torah mais aussi avec une compréhension en profondeur.

### Les invités du cinquième jour : Aharon Hacoheh et Rabbi Mena'hém Mendel, le Tséma'h Tsédék

Ils nous enseignent une leçon d'amour et d'harmonie entre tous les hommes. Aharon est l'incarnation de cette approche parce qu'«il aimait la paix, recherchait la paix, aimait les créatures et les approchait de la Torah». Le Tséma'h Tsédék représente le développement de l'harmonie parmi les érudits et les chefs de la communauté juive de son époque. Il rencontra ses contemporains et put développer un front uni qui mettait l'accent sur le but commun à tous.

### Les invités du sixième jour : Yossef Hatsaddik et Rabbi Chmouel

Leur qualité partagée se résume dans l'adage bien connu de Rabbi Chmouel «*le'hat'hila ariber*». «Les gens disent : 'si tu ne peux pas passer [sous l'obstacle], essaie de sauter par-dessus'. Et moi je dis : 'depuis le début, saute par-dessus !'» Les difficultés apparentes ne demandent qu'à être surmontées avec confiance. Il ne s'agit pas d'une idée théorique mais d'une vérité pratique comme en témoigne la vie de Yossef qui, d'esclave prisonnier, devint vice-roi d'Égypte. Ces leçons de la vie de Yossef s'appliquent à chacun d'entre nous.

### Les invités du septième jour : le roi David et Rabbi Chalom Dov Ber

Leur attribut commun est la royauté dont l'expression ultime se révéla à l'ère du Machia'h. Le roi David représente la dynastie royale du Peuple Juif et le monarque ultime, le Machia'h, qui sera l'un de ses descendants.

Rabbi Chalom Dov Ber partage ces qualités comme cela est sous-entendu dans le nom de son année de naissance : 5621 qui, en hébreu, forme le mot *kitra* (la couronne). De plus, Rabbi Chalom Dov Ber concevait les élèves de la Yechiva qu'il établit, Tom'heï Tmimim, comme «les soldats de la Maison de David dont le but premier est de faire venir le Machia'h».

### Chemini Atseret : le Roi Salomon et Rabbi Yossef Its'hak

Ils suivent la voie des invités du jour précédent en continuant et élargissant les accomplissements de leur père respectif.

Bien que ce fût le Roi David qui établit la monarchie, son règne fut parcouru de luttes et de guerres. Mais à propos du règne de son fils et successeur, Salomon, Dieu promit : «J'accorderai la paix et la tranquillité à Israël durant ses jours».

Et c'est exactement ce qui se passa. C'est dans cette atmosphère de paix que le roi Chlomo construisit le Temple à Jérusalem. De la même façon, le Rabbi précédent embellit les réalisations de son père, disséminant les enseignements de la 'Hassidout et préparant le monde à la venue de Machia'h.

Voilà l'héritage légué à notre génération et le but que nous devons atteindre par tous nos efforts : faire de la venue de Machia'h une réalité tangible.

## Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

### • Dimanche 19 septembre – 11 Tichri

**Mitsva négative n° 79:** Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

**Mitsva négative n° 80:** Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

### • Lundi 20 septembre – 12 Tichri

**Mitsva positive n° 21:** Il s'agit du commandement de respecter énormément le Sanctuaire.

### • Mardi 21 septembre – 13 Tichri

**Mitsva positive n° 22:** Il s'agit du commandement de veiller sur le Sanctuaire et d'y monter la garde chaque nuit.

**Mitsva négative n° 67:** C'est l'interdiction de négliger la garde autour du Sanctuaire.

**Mitsva positive n° 35:** Il s'agit du commandement de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé.

**Mitsva négative n° 83:** Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

**Mitsva négative n° 84:** C'est l'interdiction d'oindre avec l'huile d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

### • Mercredi 22 septembre – 14 Tichri

**Mitsva négative n° 85:** C'est l'interdiction de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire.

**Mitsva négative n° 82:** Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

**Mitsva positive n° 34 :** Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

**Mitsva négative n° 86:** Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

### • Jeudi 23 septembre – 15 Tichri

**Mitsva positive n° 23 :** Il s'agit du commandement qui a été ordonné uniquement aux Lévites d'assurer dans le Temple certaines tâches comme celle de fermer les portes et de chanter les cantiques pendant l'offrande des sacrifices.

**Mitsva négative n° 72:** Il est interdit aux Lévites d'accomplir le service spécifique aux prêtres et inversement.

**Mitsva positive n° 32 :** Ce commandement nous enjoint de glorifier les descendants d'Aharon, de les honorer, de les révéler et de leur conférer beaucoup d'honneur et de sainteté.

**Mitsva positive n° 36 :** Il s'agit du commandement selon lequel les prêtres doivent officier par roulement.

→ suite page 4

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr) et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440

## Trois couples, Quatre Espèces et un tank...

1973. La tristement célèbre guerre de Kippour dura de longues semaines et la vie de tous les Israéliens en subit les bouleversements. Ce fut la seule année où les écoliers n'eurent pas de vacances pendant les jours intermédiaires de la fête de Souccot : il ne fallait pas qu'ils restent désœuvrés, à jouer dans la rue et à être surpris par d'éventuelles attaques aériennes. De nombreux étudiants des Yechivot Loubavitch en profitèrent pour apporter un peu d'animation dans les écoles et pour proposer aux enfants de manger dans la Souccah et de faire la bénédiction sur les Quatre Espèces, les végétaux si particuliers de la fête.

Le jour de Hochaana Rabba, trois jeunes couples de 'Hassidim décidèrent d'aller passer le dernier jour de fête loin des bruits de guerre dans le nord et donc de se rendre à Jérusalem chez leurs parents. Pour cela, ils louèrent les services d'un taxi arabe qui devait les conduire à travers «les territoires» en passant par Ch'hem et Jénine. Ahmed accepta et le voyage se déroula sans incident jusqu'à Jénine.

C'est alors que le conducteur ralentit : la circulation jusque là très dense était complètement bloquée ! Ahmed descendit de son véhicule pour voir ce qui

se passait. Pendant ce temps, la radio crachait de violents discours et les trois couples de 'Hassidim commençaient à s'inquiéter...

Ahmed revint avec les nouvelles : il s'avérait qu'un tank israélien, en route vers le nord, était tombé au fond d'un ravin et que de nombreux soldats tentaient par tous les moyens de le remettre sur la route, mais en vain. L'énorme engin était bien trop lourd.

Que faire ? L'heure avançait et les 'Hassidim étaient anxieux d'arriver à destination avant la fête.

Ils décidèrent alors d'aller voir par eux-mêmes ce qui se passait : effectivement la situation n'était pas simple. Les derniers efforts pour relever le tank l'avaient fait rouler encore plus bas dans le ravin et il risquait même de se retourner et d'écraser, à D.ieu ne plaise, ceux qui tentaient de le remonter.

Les 'Hassidim devaient agir ! Après tout, s'ils se trouvaient justement là, c'était certainement pour se rendre utiles, selon l'enseignement du Baal Chem Tov. Ils retournèrent à leur taxi, prirent leurs sets de «Quatre Espèces» et retournèrent sur la scène de l'accident. Les soldats qui s'y agitaient étaient encore plus nombreux que ceux qu'ils avaient vus auparavant : ils étaient là depuis plusieurs jours déjà et n'avaient pas eu l'occasion de prononcer les bénédictions sur le Loulav.

Comme surgis de nulle part, les trois 'Hassidim apparurent avec leurs «Quatre Espèces» et proposèrent aux soldats de réciter les bénédictions : tous acceptèrent d'accomplir la Mitsva et étaient heureux d'avoir pu secouer délicatement le Loulav au moins une fois cette année-là. Ils remercièrent les 'Hassidim : «D'où venez-vous ? Vraiment au dernier moment avant la fête ?»

- C'est le Rabbi qui nous a

envoyés vers vous !

- Comment le Rabbi savait-il que nous avions besoin de vous ici ? Dans un endroit aussi inhabituel ?

Les derniers soldats prononcèrent les bénédictions puis tous se remirent «au travail». Ce serait le dernier essai, le dernier effort avant d'abandonner le tank et tout ce qu'il représentait.

Le dernier effort ? Ce ne fut pas un effort ! On aurait dit que soudain le tank glissa et remonta comme si quelqu'un avait huilé ses roues qui le portèrent en-dehors du ravin. Sans effort ! Dès qu'il parvint sur la route, le tank partit vers le nord pour participer aux durs combats.

Les 'Hassidim remontèrent dans le taxi, heureux et souriants. Même Ahmed était soulagé. Les 'Hassidim arrivèrent à Jérusalem à temps avant la fête avec, en prime, une histoire de plus quant à l'importance de la Mitsva des Quatre Espèces, l'arme secrète du peuple juif !

**Menachem Zigelbaum**  
**Sipour Chel 'Hag**  
**traduit par Feiga Lubecki**

## ETINCELLES DE MACHIA'H

### La première danse

*Souccot est "le temps de notre joie", Sim'hat Torah, celui où nous dansons avec la Torah. A cette occasion, il convient de s'interroger sur les danses que la venue de Machia'h suscitera. A ce propos, Rabbi Its'hak Eizick de Homil déclara :*

Lorsque le Machia'h viendra et que les morts ressusciteront, se relèveront alors les Patriarches, les enfants de Jacob, fondateurs des tribus d'Israël, Moïse et Aaron. Se relèveront aussi les Prophètes, les Sages du Talmud et les Justes de toutes les générations. Tous se réjouiront avec les Juifs simples.

La première danse, c'est Moïse qui la conduira avec ces Juifs simples. C'est en effet sur eux que tient la Torah et non sur les érudits qui développent leurs commentaires. Quant à la véritable danse, c'est le roi David qui la mènera avec ces Juifs qui récitent des Psaumes.

*(D'après les lettres du précédent Rabbi de Loubavitch, vol. VI, p. 371) H. N.*

*Offert par la famille  
pour l'élevation de l'âme  
de leur fille Ruth ז"ל  
bat Benina et Yaakov ז"ל*

*Aharfi  
Niftéret le 11 Tévet 5770  
née le 22 Tichri 5743*

*Pour l'élevation  
de l'âme de  
Rahma bat Esther  
Sabbah ז"ל*

*11 Tichri 5766*

*Puisse son âme reposer en paix au  
San Eden*

# LE COIN DE LA HALA'HA

## Que fait-on à Souccot ?

«Dans des Souccot, vous habiterez durant sept jours... afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que J'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque Je les ai fait sortir du pays d'Egypte».

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages depuis mercredi soir 22 septembre 2010 jusqu'à Chémini Atsérét inclus, c'est-à-dire jeudi après-midi 30 septembre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau (57g minimum) on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Léchéve Bassouccah»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah».

Mercredi 22 septembre, on procédera au Erouv Tavchiline (littéralement: «Le mélange par les aliments») : on prépare un pain ainsi qu'un mets cuit (viande, poisson ou œuf). On récitera la bénédiction : **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Mitsvat Erouv»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi de l'univers, Qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné le commandement du Erouv». Puis on les mettra soigneusement de côté et on les consommera pendant un des repas de Chabbat.

**Mercredi soir 22 septembre**, après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), à Paris **avant 19h 31**, les femmes mariées allument au moins deux bougies et les jeunes filles et les petites filles allument une bougie, en récitant les bénédiction suivantes :

**1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov»** - **2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé»**

Jeudi soir 23 septembre (à Paris après 20h 34) elles allument les bougies avec les mêmes bénédiction à partir d'une bougie allumée avant la fête.

**Vendredi soir 24 septembre** (à Paris **après 19h 26**), elles allumeront comme d'habitude leurs bougies de Chabbat à partir de cette bougie de 48 heures en récitant la bénédiction :

**«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Kodech»**

**A partir de jeudi matin 23 septembre et jusqu'au mercredi 29 septembre inclus (excepté Chabbat)**, on récite chaque jour la bénédiction sur les «quatre espèces» (cédra, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

**1) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav»**

La première fois, on ajoute : **2) «Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé»**.

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible dans la rue, une fête joyeuse, Sim'hat Beth Hachoeva. **F.L.**

## Comme chaque année, le Beth Loubavitch

est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

## Bénédictions sur le Loulav

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au **01 45 26 87 60** pour nous communiquer vos coordonnées



# SPORTES Funéraire France - Israël



Respect - Rapidité - Qualité

«La purification, l'habillement, l'accompagnement et l'enterrement sont des bienfaits qui sont utiles aux morts à tout jamais»

Pour nous joindre 24/24h :

**01.43.43.62.94** ou **06.22.67.96.92**

Votre agence : 305 rue de Charenton - 75012 Paris

*Votre événement  
notre univers...*

**mm**  
prestige

Agence de décoration  
pour tous types d'événements

Contact :  
0952 346 449 / 06 09 90 98 44  
www.mm-prestige.fr

**AB DRIVE**  
01 43 97 27 27

Location facile de  
**VOITURES  
SANS PERMIS**

A partir de  
**21€  
par jour\***

prix très attractifs  
comprenant  
assurance et  
kilométrage illimité

N'hésitez pas à nous contacter  
www.abdrive.fr / 01 43 97 27 27

\* Pour une location de plus de 6 mois

## Positionnez-vous au TOP sur Google !



Des experts formés par Google pour  
**MAXIMISER VOS RESULTATS !**



- Stratégie Marketing Web
- Positionnement Google 24h/24
- Notoriété Internet
- Génération de leads / contacts
- Réduction des coûts d'acquisition client

www.netposition.fr

Tél : 03 69 61 83 30



## Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez

la rapporter au 8, rue Lamartine - Paris 9<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Cadet)  
Beth Loubavitch: ou 55, rue Petit - Paris 19<sup>e</sup> (M<sup>o</sup> Ourcq)  
nous contacter par téléphone au 01 45 26 87 60  
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

# Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

## • Vendredi 24 septembre – 16 Tichri

**Mitsva positive n° 33 :** Il s'agit du commandement qui incombe aux prêtres de revêtir des habits spéciaux par leur beauté avant qu'ils n'effectuent leur service dans le Temple.

**Mitsva négative n° 88 :** C'est l'interdiction qui nous est faite de déchirer l'ourlet de la robe du Grand Prêtre.

**Mitsva négative n° 87 :** Il est interdit de séparer le pectoral de l'éphod.

**Mitsva négative n° 73 :** Il est interdit d'entrer au Sanctuaire ou de rendre une décision ayant trait à une loi quelconque de la Torah, en état d'ébriété.

**Mitsva négative n° 163 :** Il est interdit aux prêtres de pénétrer dans le Sanctuaire avec des cheveux non-taillés.

**Mitsva négative n° 164 :** C'est l'interdiction faite aux prêtres d'entrer au Sanctuaire revêtus de vêtements déchirés.

## • Samedi 25 septembre – 17 Tichri

**Mitsva négative n° 68 :** Il est interdit au Grand Prêtre d'entrer à tout moment dans le Sanctuaire, vu le respect dû à ce dernier et la crainte devant la présence divine.

**Mitsva négative n° 165 :** C'est l'interdiction faite au prêtre de quitter le Temple pendant leur service.

**Mitsva positive n° 31 :** Il s'agit du commandement nous enjoignant de faire sortir les personnes impures du Sanctuaire.

**Mitsva négative n° 77 :** C'est l'interdiction faite à toute personne impure de pénétrer au Sanctuaire.

**Mitsva négative n° 78 :** C'est l'interdiction qui a été faite à toute personne impure de pénétrer dans le camp des lévites.

## • Dimanche 26 septembre – 18 Tichri

**Mitsva négative n° 75 :** C'est l'interdiction à un prêtre impur de faire son service au Temple tant qu'il est impur

**Mitsva négative n° 76 :** C'est l'interdiction faite à un prêtre "Tevoul Yom" de faire le service, bien qu'il soit déjà pur jusqu'à ce que le soleil se soit couché.

**Mitsva positive n° 24 :** Ce commandement ordonné uniquement aux prêtres, leur enjoint de se laver les mains et les pieds chaque fois qu'ils doivent pénétrer dans la salle du sanctuaire pour officier.

**Mitsva négative n° 69 :** Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité de pénétrer dans une partie quelconque du sanctuaire, c'est-à-dire là où se trouve l'autel, ni entre le portail et l'autel, ni vers le portail lui-même, ni dans le sanctuaire au sens propre du terme.

**Mitsva négative n° 70 :** Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité de faire son service.

**Mitsva négative n° 71 :** Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité passagère de faire son service.

## • Lundi 27 septembre – 19 Tichri

**Mitsva négative n° 74 :** Il est interdit à tout profane (toute personne qui n'est pas un descendant d'Aharon) de faire le service au Temple.

**Mitsva positive n° 61 :** Il s'agit du commandement nous enjoignant de n'apporter à l'Eternel que des offrandes exemptes de tous défauts.

**Mitsva négative n° 91 :** C'est l'interdiction qui nous est faite de consacrer un animal présentant un défaut sur l'autel.

**Mitsva négative n° 92 :** C'est l'interdiction qui nous est faite d'égorger, en vue du sacrifice, des bêtes présentant un défaut.

**Mitsva négative n° 93 :** C'est l'interdiction qui nous est faite d'asperger sur l'autel avec le sang de bêtes présentant un défaut.

## • Mardi 28 septembre – 20 Tichri

**Mitsva négative n° 94 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire brûler les parties d'un animal présentant un défaut.

**Mitsva négative n° 95 :** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir en sacrifice une bête présentant un défaut passager.

**Mitsva négative n° 96 :** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir en sacrifice, de la part d'un non-Juif, une bête frappée d'un défaut.

**Mitsva négative n° 97 :** C'est l'interdiction qui nous est faite de mutiler une bête destinée à être sacrifiée.

**Mitsva positive n° 86 :** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de racheter toute bête destinée au sacrifice présentant un défaut, la rendant ainsi apte à un usage ordinaire et permettant son abattage rituel et sa consommation.

## • Mercredi 29 septembre – 21 Tichri

**Mitsva positive n° 60 :** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que toute bête offerte en sacrifice soit âgée d'au moins huit jours ou plus.

**Mitsva négative n° 100 :** Il nous est interdit d'offrir sur l'autel le salaire d'une prostituée ou le prix versé en échange d'un chien.

**Mitsva négative n° 98 :** Il nous est interdit d'offrir sur l'autel du levain ou du miel.

**Mitsva positive n° 62 :** Il s'agit du commandement nous enjoignant d'apporter du sel avec chaque offrande.

**Mitsva négative n° 99 :** C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir un sacrifice sans sel.

## • Jeudi 30 septembre – 22 Tichri

**Mitsva positive n° 63 :** Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné à propos de la procédure de chaque holocauste.

**Mitsva négative n° 146 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la chair d'un holocauste.

**Mitsva positive n° 64 :** C'est l'interdiction qui nous a été enjoint d'offrir l'expiatoire, quel qu'il soit, de la manière prescrite.

## • Vendredi 1<sup>er</sup> octobre – 23 Tichri

**Mitsva négative n° 139 :** Il est interdit aux prêtres de manger la chair des offrandes "à l'intérieur".

**Mitsva négative n° 112 :** Il nous est interdit de détacher la tête du volatile offert comme expiatoire pendant la "Mélিকা" (rupture de la tête à l'endroit de la nuque).

**Mitsva positive n° 65 :** C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'offrande délictive doit être offerte de la manière prescrite.

## • Samedi 2 octobre – 24 Tichri

**Mitsva positive n° 89 :** Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux prêtres de consommer la viande des offrandes consacrées, c'est-à-dire expiatoires et délictives, qui sont les sacrifices les plus sacrés.

**Mitsva négative n° 145 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair des sacrifices expiatoires et des offrandes délictives hors de l'enceinte du Temple. Elle s'applique aussi aux prêtres.

**Mitsva négative n° 148 :** C'est l'interdiction faite aux prêtres de consommer des prémices en dehors de Jérusalem.

### Horaires d'entrée et sortie de CHEMINI ATSERET

#### PARIS — ILE DE FRANCE

1<sup>er</sup> soir : 19h 16 • 2<sup>ème</sup> soir : (après) 20h 19

#### Horaires d'entrée de Chemini Atsérét en PROVINCE

	1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir	1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir	1 <sup>er</sup> soir	2 <sup>e</sup> soir
Strasbourg	18.55/19.58		Bordeaux	19.29/20.29	Grenoble	19.04/20.04
Lyon	19.07/20.07		Toulouse	19.21/20.21	Montpellier	19.12/20.12
Marseille	19.06/20.05		Nice	18.58/19.58	Lille	19.13/20.18
			Nancy/Metz	19.01/20.04	Nantes	19.32/20.34

### Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT BERECHIT

#### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : (avant) 19h 12 • Sortie 20h 15

#### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	18.51	Bordeaux	19.25	Grenoble	19.00
Lyon	19.03	Toulouse	19.17	Montpellier	19.09
Marseille	19.02	Nice	18.54	Lille	19.09
		Nancy/Metz	18.57	Nantes	19.28

à partir du dimanche 26 sept. 2010

Heure limite du Chema : 10h42

Molad : vendredi 8 octobre à 8h 20 minutes et 2 'Halakim

Roch 'Hodech 'Hechvan : vendredi 8 et samedi 9 octobre 2010

# Sim'hat Beth Hachoeva

## שמחת בית השואבה Souccot 5771

### Samedi 25 Septembre

Beth Habad de Flandre  
59 Av. de Flandre 75019 Paris  
à 21h30

### Dimanche 26 Septembre

Place de la République  
75010 Paris  
à 20h

### Lundi 27 Septembre

Salons Haya Mouchka  
49-51 rue Petit 75019 Paris  
à 20 h

### Mardi 28 Septembre

Place des fêtes  
75019 Paris  
à 20 h

### Sim'hat Beth Hachoeva

### Fêtes pour enfants

#### 75 • Paris 7

Lundi 27 Sept. à 19h30  
27 Avenue de Ségur  
**public féminin**  
Rens.: 06 22 03 33 07

#### • Paris Bercy

Dim. 26 Sept. à 18h30  
18 Bd Vincent Auriol  
**Spécial jeunes filles**  
Rens.: 06 25 27 94 11

#### 77 • Meaux

Dim. 26 Sept. à 18h  
11 rue Paul Barennes  
Rens.: 06 64 66 93 74

#### • Pontault Combault

Dim. 26 Sept. à 19h30  
55 rue des Lilas  
Rens.: 01 60 29 50 17

#### 78 • La Celle St Cloud

Dim. 26 Sept. à 20h  
1 Av. Des étangs  
Rens.: 06 28 50 79 60

#### • St Germain en Laye

Dim. 26 Sept. à 13h  
8 bis av Carnot  
Rens.: 06 17 25 52 79

#### • Savigny-sur-Orge

Dim. 26 Sept. à 19h  
1 av. de l'Armée Leclerc  
Rens.: 06 12 12 22 46

#### 92 • Clichy

mardi 28 Sept. à 19h  
26 rue mozart  
Rens.: 06 60 49 67 51

#### • Levallois

Lundi 27 Sept. à 19h30  
129 rue Ed. Vaillant  
Rens.: 06 17 01 42 44

#### • Montrouge

Dim. 26 Sept. à 20h30  
4 rue René Barthélémy  
Rens.: 06 14 25 67 81

#### 93 • Aubervilliers

Mardi 28 Sept. en soirée  
17, rue du clos bénard  
Rens.: 01 43 52 48 41

#### • Bondy

Samedi 25 Sept. à 21h30  
156 av. Henri Barbusse  
Rens.: 06 08 02 48 06

#### • St Ouen

Dim. 26 Sept. à 19h30  
7 rue Jules Guesde  
Rens.: 06 24 27 51 68

#### 94 • Alfortville

Dim. 26 Sept. à 20h  
1 rue Blanche  
Rens.: 06 16 50 50 17

#### • Bonneuil

Dim. 26 Sept. à 20h  
57 rue Georges Ferrand  
Rens.: 06 65 73 41 30

#### • Créteil

Lundi 27 Sept. à 19h30  
21 rue des refugnicks  
Rens.: 06 60 49 25 11

#### • Choisy le Roi

Dim. 26 Sept. à 19h30  
3ter rue de Verdun  
Rens.: 06 09 20 50 46

#### • Fontenay sous bois

Dim. 26 Sept. à 12h  
12 rue Emile Zola  
Rens.: 06 19 94 74 58

#### • Villeneuve S. Georges

Dim. 26 Sept. à 18h  
3 rue Berthelot  
Rens.: 06 13 83 31 05

#### 95 • Montmorency

Dim. 26 Sept. à 17h  
Rens.: 06 27 41 61 86

#### • Sarcelles

Dim. 26 Sept. à 21h  
45, av. 8 Mai 1945  
Rens.: 06 62 86 94 70

#### 75 • Paris 5

Dim. 26 Sept. à 09h30  
9 rue Vauquelin  
Rens.: 06 28 20 88 95

#### • Paris 7

Dim. 26 Sept. à 14h  
27 Avenue de Ségur  
Rens.: 06 22 03 33 07

#### • Paris 10

Dim. 26 Sept. à 10h30  
8 rue Legouvé  
Rens.: 06 20 47 23 75

#### • Paris 12

Mer. 29 Sept. à 14h  
21 rue de la Gare de Reuilly  
Rens.: 06 23 40 26 62

#### • Paris 13

Dim. 26 Sept. à 10h30  
7 rue Fernand Vidal  
Rens.: 01 45 83 62 92

#### • Paris Bercy

Dim. 26 Sept. à 15h  
18 Bd Vincent Auriol  
Rens.: 06 63 02 54 30

#### • Paris 14

Dim. 26 Sept. à 11h  
223 rue Vercingétorix  
Rens.: 06 27 81 98 92

#### • Paris 15

Dim. 26 Sept. à 14h  
27 Avenue de Ségur  
Rens.: 06 43 17 67 73

#### • Paris 18

Dim. 26 Sept. à 14h  
8 rue du Marché Ordener  
Rens.: 06 62 37 20 19

#### • Paris 19

Dim. 26 Sept. à 15h  
53 rue Compans  
Rens.: 06 20 31 46 15

#### • Paris 19

Dim. 26 Sept. à 11h  
59 av. de Flandre  
Rens.: 06 13 99 62 21

#### • Paris 19

Dim. 26 Sept. à 15h  
Beth Haya Mouchka  
49-51 rue Petit  
Rens.: 06 03 98 63 98

#### • Paris 20

Dim. 26 Sept. à 10h30  
93 rue des Orteaux  
Rens.: 06 62 62 17 82

#### 77 • Meaux

Dim. 26 Sept. à 12h  
11 rue Paul Barennes  
Rens.: 06 64 66 93 74

#### • Pontault-Combault

Dim. 26 Sept. à 15h30  
55 rue des lilas  
Rens.: 01 60 29 50 17

#### 78 • La Celle St Cloud

Dim. 26 Sept. à 10h30  
1 Av. Des étangs  
Rens.: 06 28 50 79 60

#### • Poissy

Dim. 26 Sept. à 10h  
12 rue L. Caroline  
Rens.: 06 60 93 52 04

#### • Versailles

Dim. 26 Sept. à 13h  
10 rue Albert Joly  
Rens.: 06 19 64 17 64

#### 91 • Savigny-sur-Orge

Dim. 26 Sept. à 17h  
1 av. de l'Armée Leclerc  
Rens.: 06 12 12 22 46

#### • Yerres

Dim. 26 Sept. à 18h  
Synagogue de Yerres  
Chemin Barbara  
Rens.: 06 60 49 67 51

#### 92 • Bois-Colombes

Dim. 26 Sept. à 16h  
78 Rue Victor Hugo  
Rens.: 06 30 46 94 05

#### • Boulogne

Dim. 26 Sept. à 14h  
43 rue des Abondances  
Rens.: 06 20 44 07 63

#### • Clichy

Mardi 28 Sept. à 16h30  
26 rue Mozart  
Rens.: 06 60 49 67 51

#### • Courbevois

Mer. 29 Sept. à 13h  
47 rue de l'Alma  
Rens.: 06 26 41 61 06

#### • Levallois

Dim. 26 Sept. à 10h30  
129 rue Edouard Vaillant  
Rens.: 06 17 01 42 44

#### • Meudon la Forêt

Dim. 26 Sept. à 13h30  
15 rue Millandy  
Rens.: 06 99 16 75 67

#### • Montrouge

Dim. 26 Sept. à 10h  
4 rue René Barthélémy  
Rens.: 06 14 25 67 81

#### • Neuilly sur Seine

Dim. 26 Sept. à 16h  
44 rue Jacques Dulud  
Rens.: 06 63 04 51 90

#### • Puteaux

Dim. 26 Sept. à 11h  
18 rue Roque de Fillol  
Rens.: 06 23 28 96 73

#### • S. Cloud

Dim. 26 Sept. à 15h  
Rens.: 06 12 26 57 69

#### • Sèvres

Dim. 26 Sept. à 10h  
1 Grande rue  
Rens.: 06 13 87 11 97

#### • Suresnes

Dim. 26 Sept. à 10h  
10 rue Ledru Rollin  
Rens.: 06 26 68 42 58

#### • Villeneuve la Garenne

Dim. 26 Sept. à 15h30  
42/44 rue du Fond de la Noue  
Rens.: 06 24 27 51 68

#### 93 • Epinay/Seine

Dim. 26 Sept. à 10h  
26 bis rue ormesson  
Rens.: 06 11 42 15 33

#### • Le Pré S. Gervais

Dim. 26 Sept. à 14h30  
5 avenue du Belvédère  
Rens.: 06 24 49 41 01

#### • Les Lilas

Dim. 26 Sept. à 11h  
14 rue de la Cx de l'EpINETTE  
Rens.: 06 19 50 93 62

#### 94 • Alfortville

Dim. 26 Sept. à 10h  
1 rue Blanche  
Rens.: 06 16 50 50 17

#### • Bry sur Marne

Dim. 26 Sept. à 15h  
16 rue Marcellin Berthelot  
Rens.: 06 20 69 24 72

#### • Choisy le Roi

Lun. 27 Sept. à 14h30  
3 ter rue de Verdun  
Rens.: 06 09 20 50 46

#### • Créteil

Dim. 26 Sept. à 14h30  
21 rue des refugnicks  
Rens.: 06 60 49 25 11

#### • Fontenay sous bois

Dim. 26 Sept. à 12h  
12 rue Emile Zola  
Rens.: 06 19 94 74 58

#### • Maisons-Alfort

Dim. 26 Sept. à 14h  
92-94 rue Victor Hugo  
Rens.: 06 09 30 63 48

#### • Nogent sur Marne

Dim. 26 Sept. à 12h30  
17 av. de joinville  
Rens.: 06 64 21 59 68

#### • Villeneuve S. Georges

Dim. 26 Sept. à 16h  
3 rue Berthelot  
Rens.: 06 13 83 31 05

#### 95 • Montmorency

4 rue des molléons bat 14  
Soissy Sous Montmorency  
Dim. 26 Sept. à 15h  
Rens.: 06 27 41 61 86

#### • S. Gratien

Dim. 26 Sept. à 15h  
25 av. Waldeck Rousseau  
Rens.: 06 29 23 52 27

#### • S. Brice

Dim. 26 Sept. à 14h  
22 rue des rosiers  
Rens.: 06 61 99 59 74

#### • Sarcelles

Lun. 27 Sept. à 10h  
45, av. 8 Mai 1945  
Rens.: 06 62 86 94 70